

33C15

BOYD LAKE

Légende

Carte des titres miniers

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, Y-Proposition de conversion  
 D-Terrain visé par une demande de désignation, E-Exploité  
 B-Abandonné, N-Refus de renouveler, Z-Désarmement, R-Révoqué  
 P-En attente de renouvellement, U-Refusé

**Statut:**  
 A-Actif, S-Suspendu, K-En renvoi, D-En demande, E-Exploité  
 N-Refus de renouveler, Z-Désarmement  
 R-Révoqué, B-Abandonné, U-Refusé

**Statut du site d'extraction:**  
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

**Substance extraite:**  
 G Gravier, C Dolomite, U Autre  
 S Sable, P Ferreux concassé, F Ferreux  
 D Déchets, J Terre jaune, R Résidu miniers  
 E Minerai de silice, M Minerai, S Sable, T Toute

**Statut du site d'extraction:**  
 O Ouvert sous conditions, C Ouvert, F Fermé, N Non autorisé, T En traitement

Contrainte à l'activité minière

**Contrainte majeure**

- Terraire réservé à l'État ou soustrait au zonement, à la désignation sur carte ou par l'effet d'une autre loi
- Périère urbanisée
- Terraire soustrait au zonement et à la désignation sur carte par arrêté ministériel de renvoi et l'exploitation minière pour le pétrole et le gaz naturel sont permises
- Terraire où le droit de jalonner et de désigner sur carte est temporairement suspendu
- Terraire faisant l'objet d'un renvoi au ministre
- Terraire incompatible avec l'activité minière

**Contrainte mineure**

- Terraire où l'exercice d'activités minières est assujéti à des conditions et obligations déterminées par le ministre
- Terraire faisant l'objet d'une étude par le ministre

À titre indicatif

Information à titre indicatif

Entente d'Eeyou Istchee Baie-James

Terres de catégorie II  
 Terres de catégorie III

Entente Première Nation Abitibiwinni

Entente Pilagan

Entente de principe d'ordre générale (EPOG)

Nissanan de Béramite, Essipit, Machevish, Nutschuan

Frontières

Frontière internationale  
 Frontière interprovinciale  
 Frontière Québec-Terre Neuve et Labrador (cette frontière n'est pas définitive)

Déclinaison moyenne approximative au centre de la carte en 1998  
 de 17°32' ouest avec une variation annuelle déclinatoire de 3,07  
 Système de référence géodésique North American 1983  
 Projection UTM (Universal Transverse Mercator)  
 ZONE 18  
 48°30'00" Coordonnée géographique  
 648000m E. Coordonnée UTM, Zone 18

**Echelle 1:50 000**  
 0 1000 2000 3000 mètres

AVIS IMPORTANT

Le fond topométrique de cette carte est une compilation de différents levés et ne doit jamais être utilisée au même titre qu'un plan signé par un arpenteur-géomètre. D'autre part, la localisation des titres miniers n'a pas de valeur légale et ne peut être utilisée qu'à titre indicatif. En conséquence, le ministère de l'Énergie et des Ressources naturelles décline toute responsabilité pouvant résulter de l'utilisation de cette carte et ne garantit aucunement l'exactitude des données qui y sont exprimées.

